

6.6.80

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA POLICE NATIONALE

, le 06 JUIN 1980

Le Gardien de la Paix B R  
En fonction au Corps Urbain

N° M.C. 2178/80

SURVEILLANCE URBAINNE
- 6 JUIN 1980
6014
DE

\*  
à

Monsieur le Commissaire Central  
Chef du District de ?  
Monsieur le Commissaire Principal  
Chef de la Sécurité Générale.  
Monsieur le Commissaire Principal  
Chef de la Sécurité Urbaine  
Monsieur le Commandant  
Du Personnel en Tenue.

O B J E T : PHENOMENES AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES.

Ce jour, à 02 h 00, de patrouille  
à bord de , en compagnie des Gardiens O et  
B , au carrefour des Rues G C et -  
, notre attention a été attirée par un O.V.N.I.

Cet objet non identifié se situait  
à environ 200 mètres d'altitude, progressant dans un axe  
Ouest-Est à très vive allure, sans aucun bruit, perdant de  
l'altitude, semblant aller s'écraser vers le Boulevard de  
. Il était de forme conique, d'une longueur d'environ  
3 mètres, d'un blanc brillant, Cet objet était seul. La visi-  
bilité était parfaite, le ciel étoilé, le vent nul, température  
extérieure de 18° C., pas de nuages.

M. E  
Chef de Division  
au Centre aérospa-  
tial de  
, av.

La reconnaissance du secteur effectuée  
il n'a pas été relevé de traces au sol. Non doté d'appareils  
photos aucun cliché n'a pu être pris.

a été avisé le 6.6  
à 10h00.  
(a demandé qu'une  
copie de la procé-  
dure lui soit adressée

Le centre d'études de  
contacté par fil au poste nous a fai  
savoir qu'il ne pouvait recueillir l'information qu'à partir  
de 08 h 30, ce jour, la permanence de nuit n'étant pas assurée

Monsieur le Commissaire Central ainsi  
que Monsieur le Commissaire de Permanence et Monsieur l'Ins-  
pecteur Principal L. S ont été avisés des faits télépho-  
niquement.

Vu et Transmis :

Le Chef de Section :

Les Gardiens de la Paix :

B  
B S.  
O D.

- suite voir DCPV/SD3/ORP/261/DEF.  
6A/53112 Postes/09

Imp. STPP Mod. 8453

# PROCÈS-VERBAL

N° 6017/A

AFFAIRE

OBJET

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

Déclaration du gardien de la Paix

L'AN mil neuf cent quatre vingt le six Juin  
à : trois heures trente minutes,

NOUS : L. L. S.  
Inspecteur Principal,  
Permanence-

Officier de Police Judiciaire en résidence à :

-Agissant conformément aux instructions reçues :  
-Annexons au présent le Rapport du Corps-Urbain, relatif à  
la vue d'un O.V.N.I. ce jour à 2h00 par trois fonctionnaires  
en patrouille, à l'intersection des rues  
à ----- Nous procédons à l'enquête-----

-----  
Entendons le gardien de la Paix B S, né le  
à -----, gardien, élisant domicile à la direction  
départementale des Polices Urbaines des -----

-Il nous déclare:--"Je me trouvais en patrouille ce jour vers  
2h00 en compagnie de deux collègues B R, et O  
D, moi faisant fonction de chef de voiture, lorsqu'en  
arrivant à l'intersection formée par les voies  
à -----, le gardien B conduisant notre

voiture, attira notre attention sur la présence d'un objet  
curieux traversant le ciel d'Ouest en Est à vive allure  
environ 200 à 300kmh, en direction descendante...objet qui  
dispara de notre vue derrière la ligne d'horizon."

S.I. "J'estime la hauteur de l'engin à 200m du sol"

S.I. "L'objet était de forme arrondie à l'avant, pointue à  
l'arrière, d'une longueur correspondant à un avion de tourisme,  
cet objet était de couleur blanc brillant comme un néon,  
sans autre couleur autour."

S.I. "Le temps de passage de l'objet fut bref, environ 4 secondes  
en tout."

S.I. "Nous nous trouvions dans notre véhicule, moteur en marche...nous n'avons pas entendu de bruit émanant de la direction  
de l'objet dont je viens de parler." Ni vibration"

--"La visibilité était excellente, le temps clair, il faisait nuit, le vent nul, la température extérieure douce environ  
18° centigrade, pas de nuage."

S.I. "Nous n'avons pas entendu de bruit d'explosion, une fois  
l'objet ayant disparu de notre champ de vision."

--"Je suis affecté à la section du corps-Urbain, j'ai pris mon travail à 20h00, j'ai dîné à 18h45,  
de la soirée, pouvant avoir modifié ma vision cette nuit."

--"Je ne vois rien d'autre à ajouter sur cette affaire"

-Après lecture faite persiste et signe avec nous à 4h00-----  
L'Inspecteur Principal:

-Avisons Mr P. Substitut de permanence de notre affaire,  
à son domicile-----L'Inspecteur Principal:

Parquet avisé  
(Mr P. )

MOD. 00 00 00 07 K  
Imp. HDX 79

# PROCÈS-VERBAL

N° 6017/2

AFFAIRE

DISPARITION D'OBJET VOLANT  
NON IDENTIFIÉ

OBJET

DECLARATIONS DU Gardien de  
la Paix :

B R

L'AN mil neuf cent quatre vingt le six juin  
à : trois heures cinquante

NOUS : J - X H

Inspecteur de Police  
Service de Permanence

Agent

~~Officier~~ de Police Judiciaire en résidence à :

- - -Poursuivent l'enquête, - - -

- - -Entendons comme suit le nommé B, M, Gardien de la Paix au Corps Urbain de M, Matriucle, élisant domicile au Commissariat Central de, né le à ( ), qui nous déclare :-

- - -Ce jour, vers 2H00, je me trouvais en compagnie de mes collègues O et B, à bord d'un fourgon J7 Peugeot, Car Police Secours, à hauteur du carrefour de la rue à et de l'avenue

- - -C'est moi qui conduisais ce véhicule, - - -

- - -Arrivé à ce carrefour, j'ai regardé à ma gauche pour voir s'il n'arrivait pas de véhicule avant de m'engager dans l'avenue

- - -Je venais de la rue

- - -J'ai alors remarqué, dans le ciel un objet brillant, d'une lumière blanche, comme du métal chauffé à blanc. - - -

- - -Cet objet avait une forme de boule à son extrémité avant et se terminait en pointe, un peu comme un cône, vers l'arrière. Cet objet se déplaçait rapidement, mais moins vite qu'une "étoile filante", objet que j'ai déjà pu observer à plusieurs reprises. - - -

- - -Cet objet est apparu à hauteur environ des feux tricolores de l'avenue de, à son carrefour avec l'avenue. Je pense qu'il devait se trouver à une altitude d'environ 200 à 250 mètres. Cet objet devait se trouver à l'aplomb par rapport au sol à environ deux cents mètres de mon véhicule. - - -

- - -Cet objet a survolé à vive allure l'avenue de et a disparu derrière les immeubles de l'avenue de presque devant nous, suivant un axe approximatif SUD OUEST à NORD OUEST. - - -

- - -Dès que j'ai aperçu cet objet, j'en ai informé mes collègues, qui eux aussi ont pu observer la même chose que moi. - - -

- - -Nous n'avons pas eu le temps de sortir de notre véhicule pour observer plus nettement ce phénomène. Cependant, je me suis en mesure de dire que cet objet ne faisait aucun bruit quodique le moteur à essence de notre véhicule tournait. - - -

- - -Je vous précise que la nuit est parfaitement claire, sans formation nuageuse, aucun vent, comme il est indiqué sur le rapport que j'ai rédigé à la suite de ce phénomène. - - -

- - -J'ai pu observer cela pendant environ cinq secondes, plus je pense. - - -

- - -J'apprécie la taille de cet objet à environ trois mètres

- - -Je n'ai rien remarqué tant au sol que dans le ciel lors du passage de cet objet, qui émettait une lumière constante

-----  
- - -Nous avons appelé le Commissariat Central par radio, qui, je vous le précise n'a absolument été perturbée par le passage de l'objet, pour informer nos supérieurs hiérarchiques de ces faits.- -  
- - -Je vous précise aussi que cet objet n'avait pas la forme d'un avion ou d'un hélicoptère, ou objet volant que je connaisse.- - -  
- - -Des patrouilles du Commissariat Central ont été effectuées dans le secteur où l'objet avait été vu disparaissant.- - - -  
- - -Je vous précise également que cet objet a vait une trajectoire droite.- - - - -  
- - -J'ai ensuite rédigé un rapport et informé les autorités de Permanence ainsi que le G.E.P.A.N, à \_\_\_\_\_, conformément à la note de Service de la Direction Centrale des Polices Urbaines.- -  
- - -Je vous précise que

-----  
- - -Lecture faite personnellement, persiste et signe avec nous le présent à quatre heures trente.- - - - -

L'Inspecteur de Police.

# PROCÈS-VERBAL

N° 60 173

AFFAIRE

OBJET  
OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

Audition du gardien de la  
Paix O D

L'AN mil neuf cent quatre  
à : quatre heures

le six juin  
quinze minutes,

NOUS : Louis L. S.,  
Inspecteur Principal,  
Permanence-

Officier de Police Judiciaire en résidence à : Versailles-

-Continuant l'enquête:

-Entendons Mr O D, né le ( ) à ( ) gardien de la Paix, élisant domicile à la direction départementale des Polices Urbaines des - Il nous déclare

---"J'ai pris mes fonctions à 20h00 le 5/06/1980 à la section du Corps-Urbain."

---"Je confirme les déclarations de mes collègues B S et B R, concernant un fait curieux et inhabituel qui s'est déroulé devant mes yeux cette nuit à 2h00, alors que nous nous trouvions arrêté dans le véhicule de service à l'intersection des voies à

Notre collègue B ayant aperçu un objet dans le ciel attira notre attention: Je vis très nettement une forme brillante, arrondie à l'avant, pointue à l'arrière, traversant le ciel d'Ouest en Est à vive allure, correspondant à la taille d'un avion de tourisme à mon avis, sans bruit...le temps de passage fut court environ 3/4 secondes "

---"J'ai diné à 18h00 hier 5 Mai 80,

S.I. "L'engin pouvait voler à environ 200m du sol, pour une vitesse d'environ 200 à 300kmh."

---"Je n'ai rien d'autre à ajouter sur cette affaire"

-Après lecture faite persiste et signe avec nous à 4h30-----

L'Inspecteur Principal:

Pièces annexées

Annexons au présent :-----  
P.V. n° /1- Audition du Gardien B S -----  
P.V. n° /2- Audition du Gardien B B -----  
P.V. n° /3- Audition du Gardien O D -----  
l'Inspecteur Principal.

CLOTURE & TRANSMISSION

Dont acte clos et transmis à M. LE COMMISSAIRE PRINCIPAL,  
Chef de la Sécurité urbaine à -----

l'Inspecteur Divisionnaire.